

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
19 mars 2015**

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du code général des collectivités territoriales

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué le 13 mars 2015 s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie d'Outarville, le Jeudi 19 mars 2015, à 20 heures 30, sous la présidence de Monsieur Michel CHAMBRIN, Maire.

Étaient présents : Mr Michel CHAMBRIN, Mr Sylvain NAUDET, Mr André VILLARD, Mme Roselyne LACOMBE, Mme Gwendoline DAVID, Mme Chantal IMBAULT, Mr Yves GAÏTANAROS, Mr Michel TEIXEIRA, Mr Auguste DA SILVA, Mme Isabel MARQUES, Mme Christiane BERTHEAU, Mr Daniel CHAIN, Mr Philippe FOUCHER.

Excusés : Mme Audrey RUGA, Mr Pierre COISNON

Nombre de conseillers en exercice :	15
Nombre de conseillers présents :	13
Nombre de pouvoirs :	0
Nombre de votants :	13

Monsieur Sylvain NAUDET a été nommé secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du 18 février 2015 est adopté à l'unanimité.

Les membres du Conseil, ont examiné les points suivants :

I - DELIBERATIONS :

1) Appel de fonds FAL - FUL par le Conseil Général :

Le Conseil Municipal, sous la présidence de Mr le Maire, à l'unanimité, décide de ne pas participer au Fonds Unifié Logement (FUL), de ne pas participer au Fonds de solidarité pour le Logement (FSL), de ne pas participer au financement des dispositifs solidarité énergie, eau et de ne pas participer au Fonds d'Aide aux jeunes (FAL), en raison du transfert de ces compétences à la CCPNL

1) Adhésion à la fondation du Patrimoine :

Le Conseil Municipal, sous la présidence de Mr le Maire, à l'unanimité, décide d'adhérer à la fondation du Patrimoine pour l'année 2015 pour une participation de 100,00 €, d'autoriser le Maire à signer la demande d'adhésion et d'inscrire les crédits nécessaires au règlement de la cotisation à l'article « 6281 Concours divers » du budget général 2015.

2) Adhésion à l'Union des Maires Ruraux du Loiret :

Le Conseil Municipal, sous la présidence de Mr le Maire, à l'unanimité, décide d'adhérer à l'Union des Maires Ruraux du Loiret pour l'année 2015 et d'inscrire les crédits nécessaires au règlement de la cotisation à l'article « 6281 Concours divers » du budget général 2015.

3) Cotisation à l'AGRA :

Le Conseil Municipal, sous la présidence de Mr le Maire, décide d'ajourner cette délibération.

4) Approbation des attributions de compensation :

Le Conseil Municipal, sous la présidence de Mr le Maire, décide à l'unanimité de fixer à 100 831,05 € le montant des attributions de compensation dû par la communes d'Outarville à la CCPNL et d'inscrire les crédits nécessaires à l'article « 73921 Attributions de compensation » au budget général 2015.

5) Renouvellement adhésion au CNAS :

Le Conseil Municipal, sous la présidence de Mr le Maire, à 12 voix pour et 1 abstention, décide de renouveler l'adhésion au Comité National d'Action Sociale pour le personnel communal pour l'année 2015 et d'inscrire les crédits nécessaires à l'article « 6474 Versement aux autres œuvres sociales » au budget général 2015.

II - DEVIS :

Désenfumage Salle des Fêtes d'Outarville :

Après étude des devis, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de retenir la Société MOREAU pour un montant de 4 483,64 € HT pour la remise en état du système de désenfumage de la Salle des Fêtes d'Outarville.

Mise en conformité Electrique de la Salle Polyvalente :

Après étude des devis, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de retenir la Société LIROT pour un montant de 7 496,33 € HT pour la mise en conformité électrique de la salle des Fêtes d'Outarville.

III -Affaires diverses :

1) Nuisances dues aux passages des convois exceptionnels à Acquebouille:

Mr le Maire informe le Conseil Municipal que suite aux différentes plaintes des habitants d'Acquebouille sur les nuisances dues aux convois exceptionnels et au manque de civisme de certains automobilistes impliquant un risque pour les enfants aux horaires des bus scolaires, il a rencontré les gendarmes qui devraient effectuer des rondes.

Mr le Maire va se rapprocher du Conseil Général pour explorer des possibilités en attendant la déviation prévue sur la commune de Bazoches les Gallerandes.

2) Familles rurales :

Mr le Maire donne lecture du courrier de Familles Rurales, par lequel Mme la Présidente présente ses remerciements pour la subvention accordée en 2014.

IV - Tour de table :

Mr Sylvain NAUDET présente et distribue le bulletin annuel 2014/2015.

Mr Sylvain NAUDET informe le Conseil Municipal que la CCPNL envisage de créer un musée pour la Collection DUFOUR, et que 5 sites sont répertoriés dont la Ferme du Chateau.

Mr Sylvain NAUDET membre du comité de pilotage tiendra le Conseil Municipal informé du choix du site et propose à l'ensemble du Conseil une visite de cette collection.

Mr Sylvain NAUDET informe le Conseil Municipal, que deux cuisinistes ont été contactés pour l'aménagement de la cuisine de la Salle des Fêtes et que les devis sont en attente.

Mr Yves GAÏTANAROS informe le Conseil Municipal que le rendez-vous avec ORANGE en compagnie de Mr Philippe FOUCHER a été reporté.

Mr Yves GAÏTANAROS informe le conseil Municipal, que la réfection des Monuments aux Morts avance.

Mr Yves GAÏTANAROS a demandé aux Entreprise YOU SAUVETRE et BALLOT un devis pour un bassin extérieur Rue des Ecoles, afin d'éviter définitivement les inondations chez un administré.

La prochaine permanence à la Mairie de St Pérary aura lieu Samedi 21 mars de 15h00 à 17h00.

Mme Christiane BERTHEAU fait part de son mécontentement concernant l'absence de Familles Rurales au Carnaval. En effet, l'association Familles Rurales n'a pas été conviée.

Mme Isabel MARQUES précise que l'association a été conviée verbalement et que Familles Rurales était la bienvenue, comme toutes les associations.

Mr Philippe FOUCHER, suite à une visite à la MJC, déplore une fois de plus le manque d'enfants.

A ce propos, Mr Sylvain NAUDET a reçu le rapport d'activités de la MJC pour l'année 2014, qui présente 71 jeunes inscrits et un temps d'ouverture de 856 heures (hors sorties extérieures).

Mme Chantal IMBAULT indique que les précédentes années, une journée de distribution de raticide avait lieu.

Afin de répondre aux administrés, le Conseil Municipal propose à Mme Chantal IMBAULT de répertorier les administrés concernés et la quantité de raticide nécessaire. Les secrétaires de Mairie se chargeront de préparer les demandes et de les retourner à la Mairie d'Acquebouille.

Fin de la séance 22h12

Fait à Outarville, le 19 février 2015
Le Maire

Michel CHAMBRIN

SEANCE du 19/03/2015	Présents	Votants	Excusés	Pouvoir à	Emargement
Michel CHAMBRIN	1	1			
Sylvain NAUDET	1	1			
Audrey RUGA	0	0			
André VILLARD	1	1			
Chantal IMBAULT	1	1			
Yves GAÏTANAROS	1	1			
Gwendoline DAVID	1	1			
Roselyne LACOMBE	1	1			
Auguste DA SILVA	1	1			
Isabel MARQUES	1	1			
Michel TEIXEIRA	1	1			
Christiane BERTHEAU	1	1			
Daniel CHAIN	1	1			
Pierre COISNON	0	0			
Philippe FOUCHER	1	1			
TOTAUX	13	13			